

Voyage "Bulles de bien-être"



Mélo
dié
du désert
A la rencontre de soi,
au coeur du désert marocain

Du samedi 15 février au dimanche 23 février 2020

Voyage organisé par Mélo die du Désert et accompagné par Sylvie Maisonneuve

Formulaire d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone - fixe : _____ portable : _____

Adresse mail : _____

N° passeport : _____ Date de validité : _____

Préférences alimentaires : *Cocher la case de votre choix si besoin*

- Sans viande
- Sans poisson
- Sans gluten
- Autres, précisez :

Option chambre seule : *Cocher la case si besoin*

- Supplément de 70€ pour les nuits du samedi 15 et du samedi 22

Droit à l'image : *Cocher la case de votre choix*

- J'accepte d'être photographié(e), filmé(e) et j'autorise Sylvie Maisonneuve à diffuser mon image sur différents supports.
- Je refuse d'être photographié(e) ou filmé(e).

Contact en cas d'urgence :

Nom, prénom : _____

Téléphone : _____

Sylvie MAISONNEUVE – 130 route de la Barre – 44240 SUCE SUR ERDRE
06 87 10 72 32 – <http://sylvie-maisonneuve.fr> – contact@sylvie-maisonneuve.fr



Voyage « Bulles de bien-être »



A la rencontre de soi au cœur du désert marocain

Du samedi 9 février au dimanche 17 février 2019

Conditions d'annulation :

- En cas d'annulation de votre part, les frais d'accompagnement vous seront remboursés sans aucune retenue si votre annulation intervient au plus tard le 31 octobre.

Passée cette date, les conditions d'annulation seront les suivantes :

- Annulation du voyage avant le 30/11/19 : 50% dû
 - Annulation du voyage entre le 1/12/19 et le 31/12/19 : 75% dû
 - Annulation du voyage après le 1/1/20 : 100% dû
- En cas d'annulation de ma part, la totalité des frais d'accompagnement réglée vous sera remboursée.

Règlement :

Le règlement pour le voyage (**580€**) sera à effectuer directement auprès de Mélodie du Désert. Soit par virement, soit en espèces à votre arrivée au Maroc.

Si vous avez opté pour une chambre seule au riad, supplément de **70€** pour les deux nuits.

Les frais d'accompagnement peuvent être réglés par chèque ou par virement :

- 410€ jusqu'au 30 septembre 2019
- 510€ à partir du 1^{er} octobre 2019

Règlement par chèque à l'ordre de :

Sylvie Maisonneuve – 130 route de la Barre – 44240 Sucé sur Erdre

RIB pour un règlement par virement :

IBAN	Crédit Agricole Atlantique Vendée
	FR76 1470 6000 5300 0639 0481 994
BIC	AGRIFRPP847

Important :

- Il est nécessaire d'avoir **un passeport valide** au moins jusqu'à la date prévue de retour.
- Mélodie du Désert ne prend pas en charge **l'assurance rapatriement**.

Pensez à y souscrire avant votre arrivée au **Maroc** si votre assurance habituelle et/ou carte de crédit ne la prend pas en charge. Et **joindre l'attestation d'assurance à votre inscription**.

En signant le présent document, j'atteste avoir pris connaissance du programme du séjour et des conditions d'annulation.

Fait à : _____

Le : _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »